

## COMPTE RENDU RÉUNION COC 76 Séniors et Jeunes Jeudi 28 décembre 2018

**Présents** : Mme NOURTIER Jocelyne, Mme MAUGER Martine, Mme CAILLAUD Dominique, Mme GOBOURG Mélanie, Mme KOCH Laure, M. LEBIGOT Alexandre, M. NEEL Dominique, M. CARDON Gérard

**Excusés** : Mme ROUSSEL Isabelle, M. CLERMONT Olivier

### POINTS ABORDÉS :

#### 1) MOTS DU PRÉSIDENT DE LA COC 76

Le président de la COC 76, monsieur CARDON Gérard a ouvert la séance en remerciant les membres de la COC 76 ainsi que Mme ROUSSEL Isabelle et M. CLERMONT Olivier pour le remarquable travail accompli depuis le début de la saison 2018-2019.

Il a souhaité également présenté ses vœux pour la nouvelle année 2019.

#### 2) COUPES 76

Les retours des clubs concernant le tirage intégral pour les Coupes 76 sont positifs. Le dispositif sera donc reconduit l'année prochaine.

Les clubs de Lillebonne et de Gravenchon se sont proposés pour accueillir les finalités des Coupes 76 qui se joueront les 06 et 07 avril 2019. Ils mettront à disposition quatre gymnases.

Le déroulement de ces finalités fera l'objet d'une future réunion au Comité entre Mme KOCH Laure et M. LEBIGOT Alexandre avec l'aide de M. CLERMONT Olivier (date fixée au 04 janvier 2019).

#### 3) ANOMALIES

- Récurrence de l'anomalie « Arbitre pas dans la base ». Un rappel sera fait aux clubs par mail pour qu'ils pensent à activer les JA sur Gest'hand.

##### - Anomalies chez les jeunes :

→ Question sur la mixité en moins de 13 : le relevé des anomalies chaque semaine et l'analyse des feuilles de match font remonter que deux clubs (Cany Barville et St Léonard) font jouer des filles dans une équipe inscrite dans le championnat masculin. Le règlement du Comité prévoit cette possibilité mais avec des restrictions. Mme Mauger souligne que régulièrement ce sont 7 filles qui sont inscrites sur la feuille de match pour le club de Cany Barville et 5 filles pour le club de St Léonard.

Un rappel au règlement sera fait auprès de ces deux clubs par mail par M. LEBIGOT Alexandre et Mme KOCH Laure.

→ Autre phénomène : il semblerait que certains clubs « falsifient » les feuilles de match : inscription de joueurs sous un faux nom.

→ Reports : beaucoup de reports dus aux mouvements sociaux des Gilets Jaunes ainsi qu'aux conditions climatiques. À ce jour, toutes les rencontres ont été jouées sauf pour les matchs de la dernière journée du championnat pour le club de Cany Barville (décès d'un joueur moins de 15).

Les matchs de barrage prévus dans certaines catégories ont été annulés à cause des reports.

→ Beaucoup de modifications des championnats à cause des engagements tardifs de nouvelles équipes et d'abandon d'autres équipes. La question se pose sur le début de championnat pour la saison prochaine.

- Anomalies communes aux secteurs jeunes et seniors : « joueurs pas dans la convention ». Véritable problème cette année et quasiment les seules anomalies récurrentes pour certains clubs.

## 4) CHAMPIONNATS PHASE 2

Rappel : Finales Excellence à Octeville les 25 et 26 mai 2019

### SECTEUR « JEUNES FEMININES »

- \* week end du 12/13 janvier
- \* week end du 19/20 janvier
- \* week end du 26/27 janvier
- \* week end du 02/03 février
- \* week end du 02/03 mars
- \* week end du 09/10 mars
- \* week end du 16/17 mars
- \* week end du 23/24 mars
- \* week end du 27/28 avril
- \* week end du 04/05 mai

**U 11** : 20 équipes se composant de 14 équipes de la 1<sup>e</sup> phase + 6 nouvelles. 2 équipes en Critérium

Excellence : 2 poules de 6 équipes dont 1 exempt dans chaque poule.

Honneur : 2 poules de 6 équipes avec 1 exempt dans chaque poule.

**U 13** : 20 équipes se composant de 18 équipes de la 1<sup>e</sup> phase + 2 nouvelles. 3 équipes en Critérium (Bolbec / Harfleur / St Nicolas d'Aliermont)

Excellence : 2 poules de 6 avec 2 exempts

Honneur : 2 poules de 6 avec 2 exempts

**U 15** : 21 équipes dont 3 équipes critérium (AL Déville 2 / Auffay / Montville)

Excellence : 2 poules de 6 équipes sans exempt

Honneur : 1 poule de 10 équipes avec 1 exempt

**U 17** : 11 équipes dont 3 équipes critérium (St Léonard / CGO Bihorel / Malaunay Le Houlme HB)

Excellence : 1 poule de 6 équipes matchs aller-retour

Honneur : 1 poule de 6 équipes avec 1 exempt

Finales Honneur les 11 et 12 mai 2019

Demi-finales croisées et matchs de classement « aller simple » le 11/12 mai 2019.

### SECTEUR « SENIORS FEMININES »

- |                             |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| * week end du 19/20 janvier | * week end du 26/27 janvier | * week end du 02/03 février |
| * week end du 02/03 mars    | * week end du 09/10 mars    | * week end du 16/17 mars    |
| * week end du 23/24 mars    | * week end du 30/31 mars    | * week end du 06/07 avril   |
| * week end du 20/21 avril   | * week end du 27/28 avril   | * week end du 04/05 mai     |
| * week end du 11/12 mai     | * week end du 18/19 mai     |                             |

Accession : 1 poule de 8 équipes avec 1 exempt, matchs aller-retour

Excellence : 1 poule de 8 équipes avec 1 exempt, matchs aller-retour

### SECTEUR « JEUNES MASCULINS »

**U 11** : 63 équipes dont 4 équipes en critérium : AL Buquet / Maromme HB/ Stade Sottevillais  
(particularité : 5 joueurs trop jeunes) / Bray 2

→ 62 équipes phase 1

→ 2 nouvelles équipes : Barentin 2 / Londinières 2

→ 1 arrêt équipe : Montville HB

Excellence : 2 poules de 6 ; matchs aller-retour

Pré-Excellence : 4 poules de 6 ; matchs aller-retour

Honneur : 5 poules de 6 ; matchs aller-retour. 3 exempts

**U 13** : 43 équipes : 42 équipes phase 1 + 1 nouvelle équipe (Dieppe)

5 équipes en critérium (Brotonne / St Léonard/ Oissel / Montivilliers 2 / Eu 2)

Excellence : 2 poules de 6 équipes

Pré-Excellence : 3 poules de 6 équipes dont 3 exempts ; matchs aller-retour

Honneur : 3 poules de 6 équipes dont 2 exempts ; matchs aller-retour

À noter : Poule 3 : Critérium

**U 15** : 27 équipes dont 5 en critérium (Auffay / Deville / Maromme / Cany Barville / Foucarmont)

Excellence : 2 poules de 6 équipes sans exempt

Honneur : 3 poules de 6 équipes

À noter : Poule 3 : Critérium

**U 17** : 22 équipes dont 2 en critérium (Quevilly-Couronne / Auffay)

Excellence : 2 poules de 6 équipes sans exempt

Honneur : 2 poules de 6 équipes avec 2 exempts

## 5) CHAMPIONNAT INTER-DÉPARTEMENTAL

Gérard Cardon présente aux membres de la COC 76 le compte rendu d'une réunion COC Ligue du 19 décembre à laquelle il n'a pas été convié :

M. Adeline (président du Comité 27) a préparé et proposé un championnat inter-départemental en U15 et U 17 Féminines. Ce championnat inter-départemental fait suite à l'évocation lors d'une réunion de décembre 2018 d'un essai de championnat inter-départemental en U 15 F.

Après délibération et à l'unanimité, les membres de la COC 76 s'opposent à ce championnat. Les raisons invoquées sont les suivantes :

- ◆ Problème de calendrier
- ◆ Inadéquation entre les différents règlements des comités (dérogation notamment)
- ◆ Question des équipes en criterium

## 6) CMCD

Il a été porté à la connaissance des membres de la COC 76, les éléments pour la refonte des règles de la CMCD par la Fédération Française de Handball pour la saison 2019 / 2020.

Proposition de la COC 76 :

- Dans le cadre de la valorisation du handball féminin : 1 point pour 5 filles licenciées au lieu de 1 point pour 10 actuellement
- Exonération de CMCD pour création de club
- Réflexion autour du tableau des points accordés à l'arbitrage

## 7) ENTENTES ET CONVENTIONS

Les membres de la COC 76 en charge de la vérification des anomalies après chaque week-end de match notent une difficulté de contrôle quant aux joueurs sous convention (modification impossible sous Gest'hand).

Autre point : les membres de la COC vérifieront quasi-systématiquement les feuilles de match afin de s'assurer que les joueurs inscrits soient issus de tous les clubs de la convention ou de l'entente.

## 8) QUESTIONS DIVERSES

- Suite aux nombreux problèmes rencontrés lors des demandes de reports, un mail sera envoyé à tous les clubs pour définir une nouvelle procédure pour les demandes de report.

- Rappel par mail aux clubs de l'obligation selon l'article 32 du règlement sportif de nous envoyer leurs listes de joueurs « majeurs », secteurs seniors et jeunes.

- Rappel par mail aux clubs de l'obligation de mettre à jour leur base de données afin d'éviter des anomalies.

Le Président de la COC

Gérard CARDON

La secrétaire de séance

Laure KOCH